Cette année, plusieurs activités ont mobilisé le comité de l'ASE-VD dont l'organisation d'une séance de cinéma pour fêter ensemble la journée mondiale de l'ergothérapie.



Journée stratégique à Olten : le comité vaudois présent

La journée stratégique de l'association s'est tenue à Olten, réunissant les représentant·e·s des différentes sections autour d'une réflexion commune sur l'avenir de notre profession. Le comité de la section Vaud y était représenté par trois de ses membres, qui ont pris part activement aux échanges de la journée.

La matinée a débuté par une séance plénière consacrée à un retour sur les moments clés de l'association suisse ainsi qu'aux avancées récentes de l'ergothérapie dans notre pays. Ce temps fort a permis à l'ensemble des participant·e·s de disposer d'une vision commune et actualisée des enjeux de la profession au niveau national.

Les échanges se sont ensuite poursuivis en petits groupes, autour d'une réflexion sur l'association telle qu'elle se présente aujourd'hui : ses forces, ses faiblesses et les axes qui mériteraient d'être développés. Cette phase de travail collaboratif a favorisé des discussions riches et constructives, avant un retour en plénière permettant de partager les constats de chaque groupe.

L'après-midi a été consacré à un travail en sous-groupes tourné vers l'avenir : il s'agissait de définir les objectifs et les points de travail prioritaires pour le comité central de l'association au cours des cinq prochaines années. Cette réflexion prospective a posé les jalons des orientations stratégiques qui guideront l'association dans la période à venir.

Le comité vaudois se réjouit d'avoir pu contribuer à cette journée d'échanges et se tient à disposition des membres pour partager plus en détail les pistes de réflexion qui en sont issues.

Conventions collectives de travail (CCT)

Bilan 2026 de la CPPsan

La Convention paritaire professionnelle du secteur sanitaire parapublic vaudois (CPPsan) a pour mission de veiller à l'application et à l'exécution de l'ensemble de la convention collective de travail (CCT) du secteur sanitaire parapublic vaudois. La Plateforme des travailleurs œuvre, quant à elle, à défendre et à soutenir les intérêts des travailleur·euses de toutes les professions du secteur de la santé.

L'année 2026 est notamment marquée par l'arrivée de Romain Cosandey, qui vient renforcer la représentation de l'ASE au sein de la CPPsan. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et le remercions pour son engagement.

Les négociations ont notamment porté sur les revalorisations salariales, la mise à jour et le suivi de la procédure de contrôle des établissements signataires, l'intégration de nouvelles sociétés signataires ainsi que la modification de certains articles de la CCT.

Accords trouvés

- Réduction de 50 % des contributions professionnelles pour l'année 2026, avec une décision concernant leur éventuelle réduction en 2027 reportée à une date ultérieure.
- Utilisation d'une partie des fonds pour la mise en place de formations et d'actions de communication autour de la CCTsan.
- Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de suivi des contrôles.
- Modification de l'art. 2.2, qui introduit l'obligation de renseigner un lieu de travail principal. Cette mesure permettra une meilleure rémunération des kilomètres professionnels.

Éléments en cours de discussion

- Éventuelles modifications de la CCT à la suite de la directive de l'infirmière cantonale concernant la compensation du travail de nuit à hauteur de 25 %.
- Modification de l'art. 4.3, al. 1, let. a, afin de permettre aux contrôleurs d'emporter les documents strictement nécessaires au contrôle des sociétés, pour assurer le bon déroulement de ces contrôles.
- Augmentation des indemnités kilométriques.
- Répartition des fonds restants destinés à la revalorisation salariale et à la compensation de la pénibilité des horaires contraignants.
- Répartition des fonds destinés à la revalorisation salariale pour 2027.

Et après ?

Pour la suite, les enjeux les plus importants seront l'élaboration d'une nouvelle grille salariale et la révision de la CCT. Vingt ans après son entrée en vigueur, ne serait-il pas temps de la remettre au goût du jour ?

Un rapport détaillé et officiel est publié chaque année sur le site de la CPPsan.

Restez informé·es !

Aide financière à l'adaptation du logement (ALO)

En avril 2025, M. Vincent Pasquier, chef de projet au sein du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, avait présenté le projet cantonal d'aide financière à l'adaptation du logement (ALO) auprès des membres du comité vaudois de l'Association Suisse des Ergothérapeutes. En 2026, nous avions été de nouveau consultés pour la relecture de la brochure et des documents relatifs au dispositif. La participation de la section s'est inscrite dans un rôle consultatif, sans pouvoir décisionnel.

Une collaboration a également été menée entre Monsieur Pasquier et l'AVASAD, notamment autour du formulaire d'évaluation ergothérapique.

Cette aide financière, entrée en vigueur en juillet 2026, s'adresse aux personnes en âge AVS vivant dans le canton de Vaud, qu'elles soient locataires ou propriétaires, afin d'adapter leur logement pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions. Les informations relatives aux conditions d'octroi, à la procédure de demande et aux documents requis sont disponibles sur le site internet du Canton de Vaud, sous la rubrique consacrée à l'ALO. L'octroi de cette aide nécessite un compte rendu d'ergothérapie précisant les adaptations du logement recommandées ainsi que l'accord de la gérance ou du propriétaire.

Pour l'AG : présentation et retour sur les 1ères demandes de l'ALO, échanges avec les ergothérapeutes

M. Vincent Pasquier, chef de projet, Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, pôle Prévention et Solidarités

InvestPro

À l'invitation d'InvestPro, le Comité de l'ASE Vaud participe aux travaux du COSTRA InvestPro (Investir Ensemble pour les Professions des soins, de santé et de l'accompagnement social) https://www.vd.ch/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/soins-infirmiers-vaudois-evenements-et-actions/investpro#c2099788. Cette démarche vise à lutter contre la pénurie de personnel, à soutenir la relève professionnelle et à renforcer l'attractivité des métiers des soins, de la santé et du social. L'objectif est de contribuer à la disponibilité, d'ici 2030, de professionnels compétents, engagés et en nombre suffisant pour répondre de manière adéquate aux besoins évolutifs de la population. À raison de 2 à 4 séances annuelles, le Comité InvestPro informe les partenaires sociaux, professionnels et associatifs de l'avancement des travaux, des actions entreprises et des prochaines étapes du projet.

Par ailleurs, le Comité de l'ASE Vaud a participé, durant la période 2025-2026, à un groupe de travail consacré à l'élaboration de recommandations destinées à la Croix-Rouge suisse visant à faciliter les procédures de reconnaissance des diplômes étrangers.

70 ans de l'ASE – journée anniversaire du 9 mai 2026

La journée débute par un discours de bienvenue, une présentation du programme et une invitation adressée aux participant·es : écrire sur un papier leurs espoirs pour l'avenir de la profession. Ces messages ont été déposés dans une urne qui sera ouverte lors du prochain anniversaire de l'ASE. Différentes conférences et témoignages placées sous le thème– hier-aujourd'hui-demain se sont déroulées tout au long de cette journée festive.

L'ergothérapie hier

Témoignage d'Erika Kuster, présidente de l'ASE en 1972

Erika Kuster a partagé des extraits de son ouvrage retraçant l'évolution de l'ergothérapie en Suisse. Elle résume cette histoire à travers trois mots : spécialisation, histoire et combat.Elle évoque notamment les transformations qu'elle a observées au cours de sa carrière :

- L'évolution des moyens de communication et leur impact sur la collaboration professionnelle : de l'ardoise à internet, en passant par le stylo bille et la machine à écrire.
- L'évolution de la formation et de sa reconnaissance :
    - L'ASE a d'abord été créée afin de constituer une personne morale, offrant davantage de droits que ceux dont disposaient les femmes à l'époque.
    - En 1960, la formation suisse est reconnue par la fédération mondiale d'ergothérapie.
    - Il faudra toutefois encore près de 40 ans de démarches et de mobilisation, avec le soutien de médecins et de responsables de la santé, pour obtenir une pleine reconnaissance du diplôme en Suisse.

Elle souligne également certaines spécificités suisses :

- Le plurilinguisme et les différences culturelles entre régions linguistiques. En Suisse romande, l'approche tend à partir d'une vision globale avant d'aller vers les détails. En Suisse alémanique, la démarche est souvent inverse.
- Une place grandissante accordée aux minorités.
- L'amélioration constante des pratiques de traduction.
- Une diversité culturelle de plus en plus présente au sein de la société et de la profession.

L'ergothérapie aujourd'hui

Témoignages de personnes accompagnées

Plusieurs bénéficiaires de services ergothérapie variés ont partagé leur expérience. Leurs témoignages ont permis de dégager plusieurs enseignements majeurs :

La relation thérapeutique : un facteur central de réussite

Pour plusieurs intervenant·es, une grande partie du succès de la réadaptation repose sur la qualité de la relation entre le client et l'ergothérapeute.

Une participante résume ainsi cette réussite :

- 1/3 médecin,
- 1/3 ergothérapeute,
- 1/3 client.

Le rôle de l'ergothérapeute

L'ergothérapeute est perçu comme :

- une personne de confiance ;

- un soutien à la motivation ;
- une source d'encouragements et de retours constructifs ;
- une personne capable d'entendre et de comprendre les états émotionnels du client.

La relation de confiance repose à la fois sur :

- le soutien humain et émotionnel ;
- l'expertise professionnelle.

Les ergothérapeutes jouent également un rôle important dans :

- l'explication du sens des interventions ;
- la clarification des objectifs ;
- la transmission d'informations compréhensibles ;
- l'accompagnement dans la situation vécue.

Les participant·es soulignent l'importance de consignes claires et d'une véritable collaboration avec la personne accompagnée.

Le rôle du client

Les témoignages rappellent également la responsabilité centrale du client dans son propre processus de réadaptation. Cela implique notamment :

- la volonté de s'engager ;
- la définition d'objectifs personnels ;
- le travail réalisé en dehors des séances ;
- l'acceptation des émotions difficiles ;

L'influence du contexte

Le contexte de pratique influence fortement les possibilités d'intervention.
Une structure claire et « imposée » peut être bénéfique, notamment en santé mentale. Cependant, son efficacité dépend du sens de l'engagement et de la participation pour la personne concernée.

Le vécu de l'évaluation

Les témoignages mettent en évidence une appréciation contrastée de la phase d'évaluation.
Les évaluations sont généralement bien vécues lorsqu'elles :

- sont concrètes ;
- impliquent le corps ;
- permettent d'expliquer l'anatomie ou le fonctionnement du corps.

À l'inverse, elles sont moins appréciées lorsqu'elles reposent principalement sur des questionnaires ou des listes de contrôle, au détriment de la relation humaine.

Défis identifiés

Continuité et coordination des soins

Les interruptions liées aux arrêts maladie ou aux remplacements constituent un défi important.
Les conséquences relevées sont notamment :

- la nécessité de reconstruire la relation thérapeutique ;
- des messages parfois divergents ;
- une perte de sens ou de cohérence dans le suivi.

Une meilleure transmission des informations et une attention particulière à la continuité des soins sont souhaitées.

Compatibilité relationnelle

Les participant·es soulignent également l'importance de reconnaître que certaines relations thérapeutiques ne fonctionnent pas toujours. Dans ces situations, il est parfois préférable de proposer ou de demander un changement de thérapeute.
Cette démarche est perçue comme une marque de professionnalisme et d'humanité.

L'importance de l'entourage

L'entourage joue un rôle déterminant dans l'intégration des exercices et des apprentissages dans la vie quotidienne.

Les subtilités de la relation

Les échanges ont mis en lumière plusieurs éléments qui influencent le sentiment d'être entendu :

- le regard ;
- l'écoute ;
- la manière de parler ;
- la façon d'expliquer.

Le débat du tutoiement et du vouvoiement a également été abordé :

- le tutoiement peut favoriser une relation d'égal à égal ;
- le vouvoiement reste associé au respect dans certains contextes culturels ou générationnels.

L'usage de l'ordinateur pendant les séances a également été discuté. Bien que les clients comprennent les exigences administratives, la prise de notes peut parfois être interprétée comme un manque d'attention. Une plus grande transparence sur ce qui est noté peut contribuer à préserver la qualité de la relation.

Attentes pour la pratique actuelle

Les principaux messages adressés à la profession sont :

- tenir compte des enjeux liés aux remplacements ;
- assurer une bonne transmission des informations ;
- s'adapter à chaque personne ;
- prendre au sérieux les préoccupations exprimées ;
- ne pas réduire la personne à son diagnostic ;
- encourager les progrès, même modestes ;
- valoriser les petites victoires ;
- maintenir une porte ouverte après la fin du suivi ;
- fournir des pistes et des ressources pour la suite.

L'ergothérapie demain

Intervention de Vera Kaëlin

Vera Kaëlin a présenté plusieurs enjeux qui façonneront l'avenir de la profession :

- augmentation du nombre de situations complexes ;
- développement de la santé numérique ;
- utilisation croissante de l'intelligence artificielle ;
- outils d'aide à la décision ;
- agents conversationnels et avatars ;
- amélioration de la mise en réseau des acteurs du système de santé.

Face à ces évolutions, elle affirme que la place des ergothérapeutes demeure essentielle.

Selon elle, les défis majeurs des prochaines années concerneront autant les relations humaines que les innovations technologiques.

L'enjeu ne consiste pas uniquement à utiliser ces outils, mais également à participer à leur conception afin que les perspectives et les besoins de l'ergothérapie soient pris en compte dès leur développement.

Elle souligne également l'importance de « l'apprentissage tout au long de la vie », une tendance à laquelle l'ergothérapie est particulièrement bien préparée grâce à son expertise de la participation humaine et de l'adaptation.

Intervention de Christian Lohr

Christian Lohr a partagé son expérience personnelle de l'ergothérapie.

Parmi les messages forts de son intervention :

- le regret d'une solidarité sociale qui tend à s'affaiblir ;
- la difficulté des responsables politiques à saisir la complexité des situations vécues ;
- l'importance pour les professionnel·les de s'engager politiquement.

Il rappelle que la prise en charge doit être globale et interdisciplinaire et encourage les professionnels à ne pas travailler isolément.

Il insiste également sur la nécessité de mieux transmettre les connaissances concernant :

- ce qui est fait ;
- pourquoi cela est fait ;
- comment cela est réalisé.

Enfin, il invite la profession à mettre davantage en avant l'utilité et les bénéfices de ses interventions, au-delà des seules considérations de coûts.
Son intervention s'est conclue par des remerciements et l'expression de son profond respect pour le travail des ergothérapeutes.

Les espoirs des étudiant·es et jeunes diplômé·es

Des étudiant·es et jeunes professionnel·les ont partagés plusieurs souhaits pour l'avenir de la profession :

- développer l'ergothérapie dans des contextes innovants encore peu investis
- éviter une pratique « à la chaîne » ;
- préserver le temps consacré aux personnes accompagnées et maintenir des prises en charge individuelles de qualité ;
- limiter la charge administrative ;
- poursuivre le développement de l'ergothérapie ambulatoire en santé mentale et favoriser le maintien à domicile ;
- renforcer les approches communautaires ;
- développer les actions de promotion de la santé et de prévention.

Conclusion générale

Cette journée anniversaire a permis de mettre en perspective les 70 années d'histoire de l'ergothérapie en Suisse, tout en faisant émerger plusieurs messages clés pour l'avenir :

- préserver la dimension humaine de la profession ;
- renforcer la continuité des soins et la qualité des relations thérapeutiques ;
- valoriser l'expertise ergothérapique auprès du grand public et des décideurs ;
- participer activement aux transformations technologiques ;
- poursuivre l'innovation dans les champs de pratique ;
- maintenir l'engagement en faveur de la participation, de l'autonomie et de l'inclusion des personnes accompagnées.

Comptes 2026 Budget 2027	Budget 2026	Frais 2026	Budget 2027
Dépenses:			
Matériel de bureau	SFr. -	SFr. -	SFr. -
Copies/imprimés	SFr. -	SFr. -	SFr. -
Frais de port/ tél/ taxes	SFr. -	SFr. -	SFr. -
Indemnités comité 2025-2026	SFr. 5 400,00	SFr. 6 090,00	SFr. 7 000,00
Indemnités délégués	SFr. 1 260,00	SFr. 840,00	SFr. 1 260,00
Indemnités conférence présidentes	SFr. 420,00	SFr. 420,00	SFr. 420,00
Indemnités journées des sections		SFr. -	SFr. -
Indemnité séances CCT santé-social 2024-2025	SFr. 1 000,00	SFr. -	SFr. -
Transport séances de comité 2023-2024	SFr. -	SFr. -	SFr. -
Transport délégués	SFr. 450,00	SFr. 255,60	SFr. 450,00
Transport conférence présidentes	SFr. 140,00	SFr. 132,00	SFr. 140,00
Transport journée des sections	SFr. -	SFr. -	SFr. -
Frais AG 2025	SFr. 500,00	SFr. 332,95	SFr. 250,00
Site de la section	SFr. 2 000,00	SFr. 694,95	SFr. 700,00
Journée mondiale	SFr. 500,00	SFr. 803,60	SFr. 500,00
Conférences	SFr. 1 000,00	SFr. -	SFr. 1 000,00
Sortie comité	SFr. 500,00	SFr. -	SFr. 500,00
AAER contribution spéciale		SFr. 2 500,00	
AAER contribution annuelle		SFr. 500,00	SFr. 500,00
Frais compte postal	SFr. 60,00	SFr. 60,00	SFr. 60,00
Total Dépenses	**SFr. 13 230,00**	**SFr. 12 629,10**	**SFr. 12 780,00**
Recettes			
CCT Santé	SFr. 2 000,00	SFr. -	0,00 CHF
Intérêts comptes		SFr. -	
Subvention EVS		SFr. 8 990,00	
Subvention EVS extra		SFr. -	
Total Recettes	**SFr. 2 000,00**	**SFr. 8 990,00**	**SFr. -**
Solde début d'année		**SFr. 31 064,95**	
Profit/ Perte		**SFr. -3 639,10**	
Solde fin d'année		**27425,85**	

Les comptes de la section Ase-Vaud sont très sains et le compte est positif avec un solde de 27425,85.- ceci malgré un léger déficit imputable au versement d'une contribution exceptionnelle de 2500.- d'aide au démarrage de l'Association romande des étudiants en ergothérapie. L'aide sera annualisée avec une somme de 500.- par an.

Nous ne bénéficions plus des revenus liés aux différentes CCT et de ce fait les recettes sont uniquement générées avec la subvention de l'ASE. Bien entendu, nous acceptons les dons !!!